

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 19 octobre 2023 à 20H30

Le 19 OCTOBRE 2023,

Le conseil municipal, légalement convoqué le 11 octobre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

Présents : Mme Isabelle LAZERAN, Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Marylène GAUTHIER, M. Patrick BOHERS, M. André CLARISSE, M. Gervais LAMARE, M Pascal MERIGUET et M Jean PUYHARDY.

Pouvoirs : Mme Christelle LEONARD a donné procuration à Mme Maria DECOUTY.

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Sylviane DEGAIT est désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- Projet éclairage public.
- Point sur le remplacement des vitres 1^{er} étage mairie.
- Point sur le projet isolation des bâtiments.
- Validation des tarifs du COS.
- Achat terrain par la commune.
- Décision modificative.
- Projets prévisionnels 2024.
- Bilan d'activité 2022 de la CCPOL.
- Manifestations pour la fin d'année.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

- **Projet éclairage public.**

Mr Jean PUYHARDY a vu avec le chargé du projet au SEHV pour établir un nouveau devis avec le bon nombre de lampadaires. Le coût global est de 63 328.43 € HT. 14 points lumineux sur 78 seront supprimés ; 3 dans le Bourg, 1 aux sept chatatins, 1 Chez Belair, 2 au lotissement ; 1 à Bord, 1 à Chatillou, 1 au Breuil, 1 à la Martinie, 1 à la Croix des Vigeries, 1 à Bussac et 1 à Peyrassoulat.

Des demandes de subvention seront demandées au SEHV et à l'état dans le cadre du Fond vert. Ces subventions peuvent atteindre au total 80 % du montant HT.

- **Point sur le remplacement des vitres 1^{er} étage mairie.**

Le devis a été validé à la société MR Bâtiment.

- **Point sur le projet isolation des bâtiments.**

La société MR Bâtiment a été contactée par email pour connaître la date des travaux car il faut absolument que les travaux soient effectués avant avril 2024 pour ne pas perdre les subventions qui ont été attribuées à la commune. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse de la part de la société.

- **Validation des tarifs du COS.**

Le Comité des Œuvres Sociales 87 a fait parvenir les nouveaux tarifs pour l'année 2024. Une délibération sera établie pour approuver ces nouveaux tarifs.

- **Achat terrain par la commune.**

Mr REBECQ Pierre-Yves qui représente la fratrie REBECQ a contacté Mr le Maire pour lui faire part de la vente des terrains du site de Peyrassoulat La superficie de ces terrains est de 6469 m². Le

prix de vente de ces terrains est de 5400 € avec frais de notaire à la charge de l'acquéreur. Mr le Maire présente cette proposition au conseil qui l'approuve à l'unanimité.

Mr VOUZELLAUD prendra contact avec Mr REBECQ pour lui faire part de la décision du conseil.

- **Décision modificative.**

Une décision modificative sera prise sur le budget communal.

- **Projets prévisionnels 2024.**

Mr le Maire fait le point sur les différents projets de 2024.

- Réfection du mur de soutènement de l'église.
- Rénovation de l'éclairage public.
- Achat du site de peyrassoulat.
- Desserte à outils pour les agents.
- Changement de la remorque.
- Climatiseur pour la mairie.

- **Bilan d'activité 2022 de la CCPOL.**

Le bilan d'activité 2022 de la CCPOL sera envoyé aux conseillers.

- **Manifestations pour la fin d'année.**

- ° Halloween : 29 octobre 2023.
- ° Père Noël des enfants : l'arbre de Noël aura lieu le 17 décembre donc il faut prévoir un spectacle.
- ° Marché de Noël : voir pour l'organisation du marché.
- ° Cross : il aura lieu le 4 novembre.

• **Questions diverses.**

- Projet éolien : le dossier a été déposé par la société à la préfecture le 9 octobre 2023.
- Groupama : Mr le Maire et Mr MERIGUET ont reçu un représentant de la société pour le contrat d'assurance du tracteur.
- Compostage des déchets : à partir du 1^{er} janvier 2024 les déchets ménagers devront être mis dans un composteur. La commune achètera 2 composteurs pour les logements communaux.
- Bulletin municipal : le bulletin sera fait en début d'année 2024.
- Repas des aînés : Mr le maire propose 3 possibilités : soit le repas au mois de février, soit un colis ou soit le repas et 1 colis pour les personnes qui ne viennent pas au repas. Les membres du conseil choisissent la distribution de colis pour les personnes qui ont 62 ans au 31 décembre 2023. Cette distribution aura lieu avant les fêtes de Noël.
- Fête de l'hûître : Mr Le Maire va voir avec la Présidente de l'association pour organiser un pot de remerciement en début d'année 2024.
- Vœux du Maire : voir pour les organiser vers la fin du mois de janvier avec la distribution à tous les habitants d'une invitation.
- Médaille des agents et des membres du conseil : plusieurs personnes pourraient prétendre à une médaille.
- Cimetière : Mmes LAZERAND et DEGAI ont répertorié dans le cimetière les arbres qu'il faudrait couper ou arracher car ils sont gênants.
- Primes exceptionnelles aux agents : voir pour verser aux agents des heures supplémentaires.

• **Résumé des commissions.**

- Mr Gervais LAMARE a assisté à une réunion au PNR.
- Mr Jean PUYHARDY s'est rendu à une réunion du SEHV et d'ENEDIS.
- Mrs MERIGUET, PUYHARDY et Mme GAUTHIER ont été visiter les différents sites sur Chéronnac qui ont été aménagés par le syndicat SYMBA.

Fin de la séance à 22h30.

La secrétaire,
Sylviane DEGAI.



Le Maire,
Raymond VOUZELLAUD.

